

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 17954

présenté par

M. Aviragnet, M. Guedj, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloix, M. Baptiste, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 6

ANNEXE

À la quatrième phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« crise, »,

insérer les mots :

« et le choix persistant du Gouvernement de ne pas respecter la « loi Veil » en ne compensant pas au budget de la sécurité sociale le coût des exonérations de cotisations employeurs qu'il lui plait d'octroyer, sous l'effet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il ne faudrait pas laisser à penser que le Gouvernement ne fait que subir les évènements. Il est à la barre et assume son cap ! Ainsi entend-il persévéérer dans ses choix politiques privant la sécurité sociale de plusieurs milliards d'euros de recettes annuelles.